radical *Fars* que dérivent les mots français de *pêche* (fruit), *persienne* (sorte de volet), *perse* (étoffe), etc.

FARS ou **FARSISTAN**, province de la Perse moderne. V. FARSISTAN.

FARSA s. f. (far-sa — mot ital. qui signif. *farce*), Théâtre. Petit opéra italien en un acte.

— **Encycl.** Le mot *farsa* sert à désigner, au delà des monts, une espèce de petit opéra-comique en un acte, la plupart du temps du genre gai ou bouffon, et parfois du genre sentimental. Jadis, et alors qu'on cultivait principalement en Italie l'*opera seria*, c'est-à-dire sérieux et dramatique, les ouvrages du genre bouffe, qu'ils fussent en un, deux ou trois actes, recevaient le nom d'*intermezzo*. Tous les ouvrages représentés en 1752 et 1753, à l'Opéra, par les fameux bouffons italiens Manelli, Cosimi, Guerrieri, Mlles Tonelli, Rossi et Lazzaci, le furent sous ce titre modeste. C'étaient : la *Serva padrona* et *il Maestro di musica*, de Pergolèse; la *Finta cameriera* et *Gli Artigiani arrichiti*, de Latilla; la *Donna superba* et la *Zingara*, de Rinaldo (de Capoue); *Il Giocatore*, d'Orlandini; la *Scalta governatrice*, de Cocchi; *Il Cinese rimpatriato*, de Selletti; *Il Paratagio*, de Jomelli; *Bertoldo in corte*, de Vincenzo Campi; *I Viaggiatori*, de Leonardo Leo, etc.

Plus tard, lorsque l'opéra italien eut été définitivement divisé en deux genres bien tranchés, l'*opera seria* et l'*opera buffa*, entre lesquels venait se placer l'*opera semi-seria* ou *di mezzo carattere*, les grands ouvrages seulement prirent le nom d'opéras, et, comme nous venons de le dire, les petites pièces musicales en un acte reçurent celui de *farse*. Mais comme ce n'est pas uniquement dans les grandes œuvres que le talent ou le génie trouve sa place, il s'est trouvé que nombre de grands artistes ont écrit des *farse* et qu'ils ont laissé en ce genre des modèles inimitables. Nous allons en citer quelques-unes, avec les noms de leurs auteurs.

Le Pazzie di Stellidama et Zoroastre, *Il Credulo*, *I Matrimonii in ballo*, de Cimarosa; *I Ripieghi fortunati*, de Giordani; *Il Principe riconosciuto*, la *Marinella*, *I Due Gemelli*, *Il Convitato di pietra*, la *Scuffiara*, de Tritto; *Don Chisciotte*, de Salieri; *Il Mondo della luna*, *le Due Contesse*, la *Bottegha del Caffè*, *Il Giocatore*, la *Lontananza di Tirsi*, *Silvio e Clori*, *Semiramide in villa*, de Paisiello; *Il Sedicente filosofo*, de Luigi Mosca; *Don Trastullo*, l'*Errore amorosa*, de Jomelli; *I due Fratelli*, *Don Falloppio*, de Tarchi; *Il Segreto*, l'*Intrigo delle lettere*, *Che Originali!* l'*Ubbidienza*, l'*Avaro*, *Sabino e Carlota*, l'*Accademia di musica*, *Il Caretto del venditor d'aceto*, l'*Imbroglione ed il Castigamatti*, *I Virtuosi*, *Di locanda in locanda*, *Il Picciol compositore di musica*, de Mayr; *Annetta e Lucinda*, *Gli sponsali dei Silfi*, l'*Evacuazione del tesoro*, *Dalla beffa al disinganno*, *Il Matrimonio per procura*, *Il Carnevale di Milano*, la *Rosina*, la *Chiarina*, de Giovanni Paccini; la *Cambiale di matrimonio*, la *Scala di seta*, l'*Inganno felice*, l'*Occasione fa il ladre*, *Il Figlio per azzardo*, de Rossini; *Il Campanello della notte*, de Donizetti, etc.

Depuis quelque temps, la *farsa* semble reprendre honneur en Italie; car, dans ces dernières années, on a joué un certain nombre de petites pièces de ce genre qui ont été fort bien accueillies du public et dont la musique était écrite par des artistes de talent : MM. Lauro Rossi, directeur du Conservatoire de Milan; Francesco Ruggi, Buonomo, Antonio Buzzi, Filippo Acunzo, Chessi, Ticci, etc.

FARSALA ou **SATALDJÉ**, l'ancienne *Pharsale*, ville de la Turquie d'Europe, dans la Thessalie, à 20 kilom. S. de Larisse; 5,000 hab.

FARSAN, île du golfe Arabique, sur la côte N.-O. de l'Yémen, à 12 kilom. de la terre ferme, en face du cap Djesan; 90 kilom. de circonférence. Ses habitants, assez nombreux, vivent de la pêche des perles et des tortues.

FARSÉTIE s. f. (far-sé-tî — de *Farseti*, botan. vénitien). Bot. Genre de plantes, de la famille des crucifères, tribu des alyssinées, formé aux dépens des alysses, et comprenant une douzaine d'espèces, qui croissent pour la plupart en Orient.

FARSETTI (Philippe), antiquaire italien, né à Venise en 1705, mort en 1774. Il entra dans les ordres, mais s'occupa surtout de beaux-arts. Possesseur d'une grande fortune, il fit mouler en plâtre les chefs-d'œuvre de la sculpture ancienne et moderne qui se trouvaient en Italie, fit copier les tableaux les plus remarquables des grands maîtres et reproduire en liége ou en pierre-ponce les monuments antiques de Rome. En même temps, il réunit un grand nombre de bronzes précieux, de dessins, d'esquisses, etc., et forma ainsi une immense et magnifique collection, qu'il plaça dans son palais de Venise et qu'il ouvrit au public. Une description de ce musée a été faite par l'abbé Lastesio dans une *Lettre à l'Académie de Cortone* (Venise, 1764).

FARSETTI (Joseph-Thomas), littérateur italien, cousin du précédent, né à Venise, mort en 1775. Il entra dans l'ordre de Malte, dont il devint commandeur, cultiva la poésie et les lettres et fut nommé membre de l'Académie de la Crusca. Il avait formé une riche bibliothèque qui était ouverte au public. On a de Farsetti des poésies latines estimées, trois petits poëmes, deux tragédies, etc. Ses œuvres ont été publiées à Venise en 1763.

FARSI s. m. (far-si). Philol. Syn. de PARSI.

FARSISTAN ou **FARS**, appelé autrefois *Persis*, province méridionale de la Perse moderne, compris entre l'Ira-Adjemi au N., le Khousistan à l'O., le golfe Persique et le Laristan au S., le Kerman et le Kouhistan à l'E. Ch.-l. Schiraz; villes principales, Abouscher, Firouzabad; 570 kilom. du N.-O. au S.-E., sur 450 kilom.; pop. évaluée à 2,800,000 hab. Cette province possède une très-grande étendue de côtes qui offrent quelques bons ports et projettent plusieurs caps remarquables. Les îles et les rochers qui les bordent en rendent l'accès difficile et même périlleux. Du N.-O. au S.-E. de la province court une chaîne de montagnes dont les sommets les plus élevés atteignent de 800 à 900 mètres, et qui établit dans le Farsistan deux divisions physiques très-distinctes : l'une au N.-E., appartenant au plateau de la Perse et envoyant ses eaux dans le lac Bakhteghan; l'autre au S.-O., arrosée par des tributaires du golfe Persique. Cette contrée ne possède aucun cours d'eau considérable; nous signalerons cependant le Bend-Emir, le Tab, l'Ab-Chirin, le Khoresser, le Sita-Reghian, le Nabend, le Khalatou et le Kor. Le lac le plus important de la province est le Bakhteghan, lac salé, sans écoulement apparent, et d'où l'on extrait d'excellent sel. Le Deriatze-N'met est également digne d'une mention. Physiquement, le Farsistan est divisé en pays chaud (*Ghermesir*) et pays froid (*Serdsir*). Plusieurs plaines du Ghermesir sont renommées pour leur beauté et leur fertilité. Sans les brises de la mer qui tempèrent en été la chaleur du Ghermesir, cette partie du Farsistan serait inhabitable. Le climat y est, du reste, malsain, et il y règne des maladies épidémiques, des fièvres et la lèpre; l'ophthalmie y est commune. Dans le Serdsir, l'air est vif et froid, à cause du voisinage des montagnes. Le printemps est beau et l'été chaud. Le sol, assez bien cultivé, produit du riz, d'excellents fruits, des raisins délicieux, du vin d'une qualité supérieure, beaucoup de dattes, de l'huile, du tabac estimé, de l'opium, du safran, du chanvre, du coton et de la soie.

Le Farsistan nourrit beaucoup de moutons, des chevaux renommés, des chameaux et des ânes. Les côtes fournissent du poisson, des coquillages, des perles et du corail. Le pays possède, dit-on, des mines de plomb et de fer, ainsi que des carrières de marbre et d'albâtre.

Le Farsistan, sous le rapport industriel, occupe le premier rang parmi les provinces de la Perse. On y fabrique de très-belles étoffes de laine, de soie, de coton et de poil de chameau. Il exporte des vins, des chevaux, de la laine, de l'eau de rose, des céréales, des fruits, du sel, des perles, de l'opium, du safran et divers objets manufacturés.

Cette contrée, berceau de la famille de Cyrus, subit tour à tour le joug des Macédoniens, des Séleucides et des Parthes, et fut affranchie par les Sassanides. Les successeurs de Gengis-Kan l'occupèrent au XIVe siècle. Depuis 1794, elle appartient aux Kadjars.

FARSUND, ville de Norvége, préfecture et à 70 kilom. O. de Christiansad, à l'extrémité S.-O. de la Norvége, avec un petit port de commerce sur la mer du Nord; 1,273 hab. Exportation de poisson séché et fumé; os, pierres meulières.

FARTHING s. m. (fâr-cing — mot angl. qui se compose de *far*, éloigné, et *thing*, chose, pour exprimer que le farthing est la valeur la plus petite, celle qui s'éloigne le plus de la livre). Métrol. Dernière subdivision de la livre sterling d'Angleterre, monnaie de compte qui vaut 20 shillings de 12 pences ou le quart du penny, soit 2 cent. 575 de notre monnaie. ‖ Monnaie réelle, en cuivre, de quatre au penny, valant 2 cent. 5 : *Avant la refonte des monnaies de cuivre, les* FARTHINGS *circulaient chez nous, notamment sur le littoral de la Manche, concurremment avec les pièces de deux liards et pour la même valeur.*.

FARULLI (Georges-Ange), historien italien, mort en 1728. Il entra dans l'ordre des camaldules, à Florence. On a de lui de nombreux ouvrages sur l'histoire ecclésiastique et l'hagiographie. Nous citerons notamment : *Storia chronologica del nobile et antico monastero degli Angioli di Firenze* (Lucques, 1700, 20 vol. in-4°); *Annali e memorie dell' antica e nobile città di S. Sepulcro* (Foligno, 1713, in-4°).

FARWHARSON, mathématicien anglais, mort en 1739. Il était professeur de mathématiques à Aberdeen, lorsque Pierre le Grand, qui visitait l'Angleterre, l'attacha à son service et l'emmena à Moscou. C'est là que Farwharson fonda, en 1701, la première école de marine qu'ait eue la Russie. En 1716, il passa à Saint-Pétersbourg pour y professer les mathématiques à l'Académie de Marine, et fut nommé brigadier dans l'armée en 1737. Farwharson passe pour avoir introduit chez les Russes l'usage des chiffres arabes.

FASANO, ville d'Italie, prov. de la Terre-de-Bari, à 60 kilom. S.-E. de Bari, sur la route de cette ville à Brindes; 8,000 hab.

FASCE s. f. (fass-se — lat. *fascia*, bande; de la racine sanscrite *badh*, *bandh*, lier, attacher, l'aspiration s'étant déplacée en latin et ayant passé de la seconde à la première consonne). Archit. Chacune des trois bandes de l'architrave. ‖ On écrit plus communément FACE.

— Blas. Une des pièces honorables de l'écu, qui se pose au milieu, horizontalement, et sépare le chef de la pointe : *De Bouillon : De gueules à la* FASCE *d'argent.* ‖ *En fasce*, Se dit des meubles qui sont posés dans le sens de la fasce : *De Claret : D'azur, à un arc-en-ciel* EN FASCE, *accompagné en chef de trois étoiles d'or, et en pointe d'un soleil du même.*

— **Encycl.** Blas. La *fasce* joint les côtés dextre et sénestre du champ et présente la forme parallélogrammique.

Un écu peut contenir plusieurs *fasces* à la fois; alors celles-ci diminuent en raison de leur nombre.

Quand il y a un grand nombre de *fasces*, et que ce nombre est pair, ces *fasces* sont appelées *burelles*, et *trangles* lorsqu'elles sont en nombre impair.

Dans le langage héraldique, *en fasce* exprime que les divisions de l'écu ou les meubles dont on les charge sont placés dans le sens de la *fasce*.

La *fasce* représente l'écharpe que l'on portait autrefois à la guerre, autour du corps, en manière de ceinture.

Fasce vient du latin *fascia*, qui signifie écharpe. Jérémie parle de celle que portaient les nouvelles mariées autour du sein : *Numquid obliviscetur virgo ornamenti sui*, *aut sponsa* fasciæ *pectoralis suæ.* On dit aussi *fasciæ* pour les langes et les bandelettes des enfants.

Les anciens héraldistes disaient *faisse* ou *fesse*.

Il y a des *fasces* abaissées, accompagnées, alaisées, bandées, bastillées, bordées, bretessées, cannelées, componnées, contre-potencées, crénelées, denchées, diaprées, échancrées, échiquetées, émanchées, engoulées, engrêlées, faillées, frettées, fuselées, gironnées, losangées, nébulées, ondées, pliées, raccourcies, remplies, résarcelées, retraitées, sommées, surmontées, treillissées, vivrées, etc., etc.

Nous n'aborderons pas ici l'énumération des familles qui portent une *fasce* sur leurs écus, énumération très-longue et qui n'offrirait qu'un intérêt trop restreint.

FASCÉ, ÉE adj. (fa-sé — rad. *fasce*). Blas. Se dit de l'écu qui est divisé en six ou huit parties égales de deux émaux alternés dans le sens de la fasce : *De Crussol :* FASCÉ *d'or et de sinople.*

FASCEAUX s. m. pl. (fa-sô). Pêche. Savates garnies de pierres, dont on se sert pour caler le soc du chalut.

FASCH (Augustin-Henri), médecin allemand, né à Arnstadt (Thuringe) en 1639, mort en 1690. Il professa la chirurgie, l'anatomie et la botanique à l'université d'Iéna. On a de lui des dissertations : *De morbo dominorum et domino morborum* (1670); *De myrrha* (1677); *De ovario mulierum* (1681), etc.

FASCH (Charles-Frédéric-Chrétien), compositeur allemand, né à Zerbst (Anhalt-Dessau) en 1736, mort à Berlin en 1800, fils d'un maître de chapelle. Il montra pour la musique de précoces dispositions qu'il développa sous la direction de Hærtel de Strelitz, et ajouta à ses études musicales celles des belles-lettres, de la philosophie et de l'esthétique. Fasch fut attaché, en 1756, à la chapelle de Frédéric II. C'est à lui qu'on doit la fondation du Conservatoire royal de musique à Berlin, institution d'où sont sortis Meyerbeer, Liszt, Marx, etc., et qui a rendu les plus grands services à l'art allemand. Avant de mourir, Fasch brûla les manuscrits de ses œuvres musicales, qui étaient pourtant fort remarquables. Il ne reste de ses compositions que quelques prières, dont l'une, intitulée : *Gloria*, et composée pour seize voix, est regardée comme un chef-d'œuvre.

FASCIA s. m. (fa-si-a — mot lat. qui signifie *bandelette*). Anat. Expansion aponévrotique qui enveloppe certains organes et les maintient dans leur position.

— **Encycl.** Anat. Les principaux *fascia* sont, par ordre alphabétique :

1° *Le fascia cervicalis.* Il naît de la face postérieure du sternum, se fixe à la saillie du cartilage thyréoïde, monte sur les muscles sus et sous-hyoïdiens ainsi que sur la glande sous-maxillaire, se continue de chaque côté avec les ligaments stylo-maxillaires, et va s'attacher au bord inférieur de la mâchoire.

2° *Le fascia cribriformis.* Cette lame aponévrotique, située au-dessous du pli de l'aine, est formée de fibres celluleuses entre-croisées laissant entre elles de petits intervalles par où s'engagent des vaisseaux lymphatiques et veineux. Elle se perd, d'une part, sur les parois de la saphène, et se confond, d'un autre côté, avec l'aponévrose pectinéale. C'est à travers les ouvertures vasculaires qu'elle présente que s'étranglent les viscères dans la hernie crurale.

3° *Le fascia iliaca.* Il naît du tendon du petit psoas ou de la face antérieure du grand psoas, lorsque le petit n'existe pas. Il se fixe en dehors à la lèvre interne de la crête iliaque, en dedans et en arrière de l'os iliaque, en bas et en avant au *fascia lata*, au *fascia transversalis* et à l'arcade crurale. Il se dédouble à ce niveau et l'un de ses feuillets accompagne le muscle psoas jusqu'à son attache trochantérienne.

4° *Le fascia lata.* On désigne sous ce nom le tendon large et aplati du muscle *fascia lata.* Ce tendon se confond en haut et sur les côtés avec l'aponévrose fémorale. C'est entre ses deux feuillets que se trouve placé son muscle tenseur.

5° *Le fascia pelvia,* ou aponévrose périnéale supérieure.

6° *Le fascia propria.* Velpeau a ainsi nommé la couche de tissu cellulaire, lâche ou condensée par places, adossée au péritoine.

7° *Le fascia superficialis.* Il enveloppe presque toute la périphérie du corps et forme partout une couche tantôt très-mince, tantôt assez épaisse, fibreuse en certains points et lamelleuse en d'autres. Il manque à la face, au cou et dans tous les endroits où il existe des muscles peaussiers. Il est surtout épais au bas-ventre et dans la région inguinale. Au sternum, il se confond avec le périoste. On peut le considérer comme une doublure profonde de la peau, à laquelle il adhère partout d'une manière plus ou moins intime.

8° *Le fascia transversalis.* C'est une lame fibro-celluleuse, située entre le péritoine et le muscle transverse dans l'épaisseur de la paroi abdominale. Il acquiert, dans la région inguinale, une grande résistance et joue un grand rôle dans la production des hernies, et surtout dans leur étranglement. Il se prolonge jusqu'au fond du scrotum à travers le canal inguinal.

9° *Le fascia umbilicalis.* Situé dans la région ombilicale, derrière la ligne blanche et les deux muscles grands droits de l'abdomen. Sa hauteur moyenne est de 3 à 4 centimètres. Il sépare du péritoine le moignon de la veine ombilicale, les vaisseaux et la graisse qui l'accompagnent.

FASCIAL, ALE adj. (fas-si-al, a-le — rad. *fascia*). Anat. Qui se rapporte à un fascia : *Expansion* FASCIALE.

FASCIATION s. f. (fass-si-a-sion — du lat. *fascia*, bandelette). Bot. Phénomène tératologique dans lequel les tiges, les rameaux, les pétioles et les pédoncules deviennent aplatis ou fasciés.

— **Encycl.** Les végétaux ont généralement des tiges et des rameaux d'une forme cylindrique ou prismatique régulière; mais il arrive assez souvent que des axes voisins se soudent, ou que les faisceaux fibreux, au lieu de se ranger en cercle, se juxtaposent sur un seul plan. La tige ou la branche paraît alors aplatie et plus ou moins élargie; cette monstruosité, à laquelle on a donné le nom de *fasciation*, est ordinairement accompagnée d'une végétation vigoureuse. Les végétaux *fasciés* présentent un aspect bizarre, une forme insolite, que l'on est parvenu à fixer dans quelques végétaux d'ornement; telle est entre autres la belle espèce d'amarante vulgairement appelée *passe-velours,* et qu'on trouve souvent dans les jardins.

FASCICULAIRE adj. (fass-si-ku-lè-re — du lat. *fasciculus*, petit faisceau). Bot. Syn. de FASCICULÉ. ‖ Se dit en outre des réservoirs cellulo-vasculaires remplis de suc propre, comme ceux de l'écorce des apocynées.

— s. f. Polyp. Syn. de STYLINE, genre de polypiers pierreux du groupe des zoanthaires.

FASCICULATION s. f. (fass-si-ku-la-sion — rad. *fascicule*). Anat. Disposition en fascicules, en faisceaux : *La* FASCICULATION *des muscles du larynx.*

FASCICULE s. m. (fass-si-ku-le — lat. *fasciculus*, diminutif de *fascis*, botte, paquet, de la racine sanscrite *badh*, lier, attacher. Le mot *fascicule* désigne proprement la quantité d'herbes ou de plantes que l'on peut porter sous le bras; d'où, par métaphore, l'acception de livraison d'un ouvrage considérable). Pharm. Quantité d'herbes ou de plantes qu'on peut porter sous le bras, et qu'on évalue à douze poignées.

— Librair. Chacune des livraisons d'un ouvrage qui se publie par parties successives : *Le deux-centième* FASCICULE *du Grand Dictionnaire vient de paraître.*

FASCICULÉ, ÉE adj. (fass-si-ku-lé — du lat. *fasciculus*, petit faisceau). Hist. nat. Se dit des organes réunis en forme de faisceaux, comme le corselet de certains insectes, les feuilles du cèdre et de l'épine-vinette, les épines des cactus, etc. ‖ On dit aussi FASCICULAIRE.

FASCIE s. f. (fass-sî — du lat. *fascia*, bandelette). Techn. Nom que les luthiers donnent aux planchettes sur lesquelles reposent les tables des violons et des autres instruments du même genre. ‖ On dit plus ordinairement ÉCLISSE.

— Bot. Tige ou rameau affecté de fasciation.

— Moll. Chacun des cercles ou bandes qui se voient sur certaines coquilles.

FASCIÉ, ÉE adj. (fass-si-é — du lat. *fascia*, bandelette). Zool. Se dit des animaux qui ont une bande large et colorée.

— Bot. Se dit des organes qui présentent une fasciation, des feuilles ou des pétales qui ont des bandes de couleurs différentes.

— s. f. Syn. de LAMINAIRE, genre d'algues.

FASCINAGE s. m. (fas-si-na-je — rad. *fascine*). Art milit. Action de placer des fascines; ouvrage fait avec des fascines.

FASCINATEUR, TRICE adj. (fas-si-na-teur, tri-se — rad. *fasciner*). Qui fascine : *Un regard* FASCINATEUR. *M. de Lamartine*, *l'historien* FASCINATEUR *des girondins, annonce qu'il va se réfuter et se corriger à son tour.* (Ste-Beuve.)

FASCINATION s. f. (fas-si-na-sion — rad. *fasciner*). Influence surnaturelle ou mystérieuse, par laquelle on jette une personne ou un animal dans une sorte de trouble ou de torpeur qui les prive de l'usage de leur volonté : *La* FASCINATION *des oiseaux par le serpent. La* FASCINATION *de la grenouille ou de l'oiseau par la vipère est le drame le plus émouvant qui se puisse voir.* (Toussenel.)

— Fig. Charme, attrait irrésistible qui enchaîne la volonté; espèce d'égarement, d'éblouissement, produit par une impression qui agit vivement sur nous : *La sympathie est un commencement de* FASCINATION. (A. Fée.) *La science n'a jamais pu calculer la puissance de* FASCINATION *qui se condense quelquefois en un simple regard de femme.* (Toussenel.)

— **Encycl.** Il existe une opinion populaire fort répandue qui attribue aux serpents le pouvoir de paralyser l'animal dont ils veulent faire leur proie par la simple fixation de leur regard. Cette croyance est tout à fait dénuée de fondement. Cependant il s'est trouvé des naturalistes qui, sur la foi de quelques récits plus ou moins apocryphes, ont admis cette opinion; mais l'observation des faits en démontre la fragilité. En Europe, où fort heureusement les serpents n'abondent pas, le contrôle des faits matériels était presque impossible; mais l'Amérique offrait un vaste champ d'observation. M. Barton, qui a fait une étude très-complète sur les mœurs des serpents, conclut à la négative. En effet, il n'est pas étonnant qu'une femelle d'oiseau, surprise dans son nid par l'apparition d'un serpent, hésite quelques moments avant de se résoudre à quitter ses œufs ou ses petits. Si, de son côté, le reptile s'arrête quelque temps à contempler sa proie, c'est qu'il cherche le moyen le plus sûr d'arriver à la saisir sans s'exposer à recevoir ses coups; alors la terreur de l'oiseau augmente, parce qu'il comprend qu'il est trop tard pour fuir et que sa perte est inévitable. La même chose arrive à tout autre animal, lorsqu'étant dans l'impossibilité de fuir, il se trouve en face d'un ennemi beaucoup plus fort. Du reste, ce pouvoir de *fascination* n'appartiendrait pas exclusivement au serpent, l'homme le posséderait aussi; car comment expliquer que cet oiseau si sauvage, le loriot, se laisse prendre dans son nid sans essayer de s'enfuir, et mettre en cage, où, après avoir couvé ses œufs et nourri ses petits pendant peu de temps, il meurt du regret de sa liberté perdue. Du reste, ce même loriot qui se laisse quelquefois dévorer avec tant de facilité, est, dans d'autres cas, un rude adversaire pour les serpents. Barton a vu, en plusieurs occasions, le loriot d'Amérique attendre son ennemi, ferme à son poste, et l'accueillir par une multitude de coups de becs qui le forcent quelquefois à battre en retraite. Par malheur, la fortune ne seconde pas toujours le courage de l'oiseau, et mère et petits sont très-souvent la proie du serpent. Un exemple de l'innocuité du regard du serpent nous est fourni par cet oiseau que l'on nomme le *guaco*, qui, loin de fuir l'approche des reptiles, les recherche, les attaque, les poursuit sans cesse et n'a pas de repos qu'il ne les ait tués. Il ne faut pas croire que ce soient de petites couleuvres auxquelles il s'attaque; le serpent à sonnette, le python sont les victimes de cet étrange oiseau. Très-souvent, il est mordu par les reptiles les plus venimeux; alors il se met à becqueter une liane dont il tire son nom, que les sauvages de l'Amérique nomment guacô, et à la vertu de laquelle il doit, dit-on, l'innocuité des morsures de ces terribles serpents. Les habitants du pays se servent aussi de cette liane pour le même usage.

FASCINE s. f. (fas-si-ne — lat. *fascina;* de *fascis*, faisceau, qui se rapporte à la racine sanscrite *badh*, lier, attacher). Branchages réunis en fagots, dont on se sert comme de matériaux, que l'on entasse, pour exhausser le terrain ou combler un lieu bas : *Réparer un chemin avec des* FASCINES. *Combler un fossé avec des* FASCINES. *Epauler une batterie avec des* FASCINES.

— Pyrotech. milit. *Fascine goudronnée*, Petit fagot de sarment ou de menu bois bien sec, de 0m,50 de longueur et de 0m,10 de diamètre, qui est relié par trois liens de fil de fer, et enduit de poix noire et de suif de mouton : *Les* FASCINES GOUDRONNÉES *sont quelquefois employées pour éclairer; mais on s'en sert le plus souvent pour incendier les ponts, les palissades et autres constructions en charpente. Pour les rendre plus combustibles, on trempe ordinairement leurs extrémités dans de la roche à feu en fusion.*

FASCINÉ, ÉE (fa-si-né) part. passé du v. Fasciner. Qui est sous un charme fascinateur, surnaturel, mystérieux : *L'oiseau* FASCINÉ *par un serpent.*

FASCINER v. a. ou tr. (fas-si-né — lat. *fascinare*, même sens). Jeter, par une influence surnaturelle ou mystérieuse, dans une sorte de torpeur : *Le serpent* FASCINE *la grenouille et la saisit sans qu'elle ait la force de fuir.* (A. Fée.)

FASCINUS, divinité latine, protectrice de l'enfance. On suspendait son image au cou des enfants pour les préserver des maléfices. On l'attachait aussi devant le char des triomphateurs pour les garantir des prestiges de l'orgueil ainsi que de l'envie d'autrui. Le culte de Fascinus était confié aux vestales.

FASCIOLAIRE adj. (fas-si-o-lè-re — rad. *fasciole*). Helminth. Qui ressemble ou qui se rapporte à la fasciole.

— s. m. pl. Famille de vers intestinaux ayant pour type le genre fasciole.

— s. f. Moll. Genre de mollusques gastéropodes marins, à coquille univalve, formé aux dépens des fuseaux.

FASCIOLE s. f. (fas-si-o-le — dimin. du lat. *fascia*, bandelette). Helminth. Genre de vers intestinaux connu aussi sous les noms de DISTOME et de DOUVE : *Toutes les* FASCIOLES *sont parasites d'autres animaux.* (P. Gervais.)

— Bot. Syn. de METZGÉRIE, genre de cryptogames.

— **Encycl.** Les *fascioles* sont caractérisées par un corps oblong, aplati, muni de deux ventouses ou suçoirs, l'un formant la bouche, sous l'extrémité antérieure; l'autre, sur le côté ou sous le ventre, constituant l'anus et les organes générateurs. Ce genre n'a pas toujours été nettement défini, et les anciens auteurs ont désigné sous ce nom, non-seulement les *fascioles* proprement dites, mais encore les *douves*, les *distomes*, les *planaires*, etc. Il ne faut donc pas s'étonner des détails peu concordants et souvent contradictoires publiés sur ces vers. Les espèces de ce genre sont très-nombreuses; elles vivent en parasites dans le corps de l'homme, des animaux vertébrés et même de quelques articulés et mollusques. Les plus grandes espèces atteignent à peine la longueur de 0m,03.

La *fasciole* de l'homme est un entozoaire de l'ordre des trématodes, que l'on trouve dans le foie et principalement dans la vésicule du fiel et les conduits biliaires. Elle a une longueur qui varie de 10 à 30 millimètres, une largeur qui dépasse rarement 13 millimètres. Elle est ovale, aplatie, à col un peu arrondi et très-court, obstuse à ses extrémités, munie de deux ouvertures orbiculaires. Elle offre, en avant, une partie rétrécie qui forme le cou et que surmonte un suçoir duquel partent les canaux qui portent dans tout le corps la bile qu'il pompe et qui est son unique nourriture; en arrière, une capsule qu'on a cru être perforée et qui n'est, en réalité, qu'un organe d'adhérence. Sa forme générale est celle d'un fer de lancette. On ne connaît pas d'une façon claire les causes qui font naître cet entozoaire. D'après quelques auteurs, il serait le résultat de l'alimentation par la chair de mouton ou de lièvre, dans laquelle se trouvent des œufs de *fascioles.* Les accidents qu'il occasionne sont des rétentions biliaires semblables aux accès de colique hépatique; mais il est encore impossible d'en reconnaître la présence pendant la vie. Bremser pense cependant que, si le diagnostic en était possible, on pourrait en débarrasser les malades au moyen de l'huile empyreumatique de Chabert.

FASÉIER ou **FASEYER** v. n. ou intr. (fa-zé-ié). Mar. V. FASIER.

FASÉOLE s. f. (fa-zé-o-le — lat. *faseolus* ou *faselus*, grec *phasêlos*, que Pictet croit être mis pour *phaxêlos*. *Phasêlos* vient aussi du verbe grec *phagô*, sanscrit *bhag*, d'où dérivent déjà plusieurs noms du hêtre). Bot. Nom vulgaire des graines de quelques espèces des genres haricot, dolic et fève : *Les Antilles produisent une sorte de* FASÉOLE *brune.* (V. de Bomare.)

FASHION s. f. (fa-zi-on — mot angl. dérivé du vieux français *fachion*, pour *façon*, du latin *factionem*, façon). Néol. Mode, genre élégant, ton et manières du beau monde; société élégante : *La* FASHION *anglaise.*

— **Encycl.** *Fashion* et *fashionable* ont la même origine anglaise et à peu près la même signification que *dandysme* et *dandy.* Cependant, entre le mot *fashion* et le mot *dandysme*, on peut remarquer cette différence que le premier ne s'emploie qu'en bonne part, au lieu que le second, désignant l'exagération du sens du premier, comporte une idée de ridicule et d'affectation. Cette différence disparaît dans l'usage que l'on fait des deux adjectifs *fashionable* et *dandy*, qui s'emploient l'un et l'autre, en français, dans un sens également défavorable.

Fashion (que l'on prononce *fachion*) est un mot que nous avons emprunté à nos voisins d'outre-Manche, pour désigner la mode, l'extrême bon goût dans les vêtements, les équipages, etc. Par extension, on a donné aussi ce nom au monde élégant, aux gens du grand monde. *Fashionable* s'applique aussi à la tenue et se dit particulièrement d'un jeune homme qui suit servilement les modes, qui est d'une élégance affectée et prétentieuse.

Nous avons dit que la famille des fashionables est alliée à celle des dandys, d'où sont sortis également les *lions*, d'il y a trente ans, puis la race dégénérée des *gandins*, qui a eu pour héritiers les *petits-crevés* des dernières années du second Empire. Mais la distance entre le dandy primitif et tous les avortons auxquels il a donné naissance est immense. Les dandys dont George Brummel fut le chef, et qui formaient à Londres un cercle au moins aussi noble que le Jockey-Club parisien, se distinguaient par une impertinence polie, par une roideur hautaine; au moins avaient-ils une certaine grandeur. Ce type tout anglais n'a jamais pu être parfaitement imité par les Français, dont la nature sympathique répugne à la morgue britannique portée à l'excès, qui est la règle du dandy anglais. Cette répugnance de notre caractère national à prendre au sérieux toutes les frivolités de la mode, du moins dans la tenue masculine, a été cause que, dans le monde véritablement distingué, les sectateurs de l'élégance affectée et prétentieuse ont été ridiculisés par le nom même qui leur a été donné. Le mot *fashionable* n'a pas échappé non plus à ce verdict de l'opinion publique, et ce n'est jamais sans provoquer un sourire ironique qu'il est employé pour désigner celui qui doit à son tailleur une distinction qu'il semble ne pouvoir tirer de son mérite personnel.

FASHIONABLE adj. (fa-zi-o-na-ble — rad. *fashion*). Qui a rapport, qui appartient à la fashion, au monde élégant, au bon ton, à la mode : *L'homme impoli est le lépreux du* FASHIONABLE. (Balz.) *Pour être* FASHIONABLE, *il faut jouir du repos sans avoir passé par le travail.* (Balz.)

— Substantiv. Personne qui suit la mode, qui a ou qui affecte les manières du beau monde : *Un jeune* FASHIONABLE.

FASIER v. n. ou intr. (fa-zi-é). Mar. Se dit d'une voile dont le plan est exactement dans la direction du vent et qui, n'étant ni pleine ni masquée, bat le long du mât, mais seulement lorsqu'on a manœuvré volontairement de manière à amener la voile dans cette position; dans le cas contraire, on dit BATTRE. ‖ On écrit et on prononce souvent FASÉIER ou FASEYER.

FASIN s. m. (fa-zain). Techn. Cendre mêlée de terre et de brindilles, dont on couvre le fourneau d'une forge.

— Moll. Nom donné à une coquille du genre casque.

FASKOOK s. m. (fa-skouk). Bot. Genre d'ombellifères, qui fournissent la fausse gomme ammoniaque de Tanger.

FASOLATO (Agostino), sculpteur vénitien de la fin du XVIIe et du commencement du XVIIIe siècle, qui s'est surtout fait connaître par sa prodigieuse habileté à tailler le marbre. Le plus étonnant de ses tours de force d'exécution est son fameux groupe représentant la *Chute des anges rebelles*, qui se trouve dans le palais Trento-Papafava à Padoue. Ce groupe se compose de soixante figures nues, s'entrelaçant dans les poses les plus extraordinaires et exécutées avec le fini le plus étonnant. Le groupe entier a environ 3 mètres d'élévation, et chaque figure environ 30 centimètres. On possède, du même artiste, l'*Enlèvement des Sabines*, groupe de six figures, exécuté dans d'assez grandes proportions.

FASOLO (Bernardin), peintre italien, né à Pavie dans la deuxième moitié du XVe siècle. Il reçut des leçons de Léonard de Vinci, sous la direction duquel il fit de grands progrès. Le musée du Louvre possède de cet artiste la *Vierge assise sur son trône*, tableau fort remarquable.

FASOLO (Jean-Antoine), peintre italien, né à Vicence en 1528, mort à Vérone en 1572. Il adopta la manière de son maître, le célèbre Paul Véronèse, et se montra surtout artiste habile dans les sujets allégoriques. Une chute qu'il fit en peignant la salle du podestat de Vérone occasionna sa mort. Une de ses œuvres les plus remarquables est la *Piscine*, à Saint-Roch de Vérone.

FASQUE s. f. (fa-ske). Agric. Tas de blé en gerbes dans les champs.

FASS s. m. (fass). Métrol. Nom d'une mesure de capacité usitée dans la Prusse rhénane, principalement à Aix-la-Chapelle, et qui vaut 231lit,939.

FASSETTI (Jean-Baptiste), peintre italien, né à Reggio en 1686, mort vers 1772. Il fut d'abord domestique du peintre Dallamano, dont il broyait les couleurs, et il avait près de trente ans lorsqu'il commença à se servir lui-même du pinceau et à devenir, de simple maçon, architecte. Sous la direction de F. Bibbiena, il fit de rapides progrès et devint un des plus remarquables peintres décorateurs de son époque.

FASSIN (Nicolas-Henri-Joseph DE), peintre belge, né à Liége en 1728, mort en 1811. Il montra de bonne heure le goût le plus vif pour la peinture; mais, comme il aimait également le métier des armes, il entra, en 1748, dans les mousquetaires gris de Louis XV, commanda par la suite une compagnie de cavalerie et finit par abandonner le service pour reprendre la palette. A l'âge de quarante ans, il quitta Anvers pour se rendre en Italie. Il y étudia les chefs-d'œuvre des maîtres, puis se fixa quelque temps à Genève, visita à Ferney Voltaire, dont il fit le portrait, et, de retour dans sa ville natale, il contribua puissamment à la création d'une Académie de dessin, de peinture et de sculpture, dont il fut nommé directeur. Fassin refusa les offres brillantes de Catherine II, qui voulait l'attirer à Saint-Pétersbourg, et il alla finir ses jours à Spa. Cet artiste fut un paysagiste distingué. Ses compositions ont de l'originalité, de la variété; le dessin en est correct, mais le coloris manque souvent de vigueur et de chaleur. La plupart de ses tableaux se trouvent encore à Liége.

FASSOLO (Bernardin), peintre italien. V. FASOLO.

FASSONI (Libérat), théologien italien, mort à Rome en 1767. Il appartenait à l'ordre des écoles pies. On a de lui un assez grand nombre d'écrits, parmi lesquels nous citerons : *De Leibnitziano rationis principio* (Sinigaglia, 1754, in-fol.); *De Græca sacrarum litterarum editione à* LXX *interpretibus* (Urbin, 1754, in-4°), etc.

FASSURE s. f. (fa-su-re). Techn. Autre orthographie du mot FAÇURE.

FASTE adj. (fa-ste — lat. *fastus;* de *fas*, la justice, le droit, proprement ce qui peut se dire, ce qui est permis, ou peut-être ce qui est promulgué, du verbe *fari*, parler, prononcer; de la racine sanscrite *bhâ*, parler). Antiq. rom. Se disait des jours où il était permis de rendre la justice, et, par extension, des jours où il était permis de se livrer à certains actes publics ou privés : *Les jours* FASTES *et les jours néfastes.*

— s. m. pl. Tables ou livres sur lesquels les anciens Romains marquaient les jours d'audience, de fête, d'assemblées publiques, de jeux, etc. ‖ *Fastes consulaires*, Tables où sont rangés, par ordre chronologique, les noms des consuls, des dictateurs, des censeurs, et les triomphes décernés : *Pagi sera l'éternel flambeau des* FASTES CONSULAIRES. (Chateaub.) ‖ *Fastes pontificaux*, Tables où étaient inscrits les jours fastes et les jours néfastes.

— Par ext. Histoire, annales, récits mémorables : *Les* FASTES *de la monarchie française. Les* FASTES *de notre marine. Les siècles littéraires et scientifiques ont toujours marqué des époques florissantes dans les* FASTES *des nations.* (Dupin.) ‖ Monument quelconque destiné à perpétuer un souvenir; souvenir lui-même qui se perpétue dans la mémoire des hommes : *Inscrire son nom dans les* FASTES *de la gloire.*

> Quels traits me présentent vos *fastes*,
> Impitoyables conquérants.
> J.-B. ROUSSEAU.

> Le mensonge réside au temple de Mémoire;
> Il y grava, des mains de la crédulité,
> Tous ces *fastes* des temps destinés pour l'histoire
> Et pour la vérité.
> VOLTAIRE

— **Syn. Fastes, annales, archives,** etc. V. ANNALES.

— **Encycl.** Antiq. rom. On donnait le nom de *fastes*, dans l'antiquité romaine, à des documents de deux genres tout à fait différents : les *Fastes calendaires* et les *Fastes consulaires.* Parlons d'abord des premiers.

— I. FASTES CALENDAIRES. A Rome, un jour *faste*, littéralement un *jour où l'on pouvait parler*, était le jour auquel les tribunaux tenaient séance, où le peuple pouvait se réunir au Forum pour délibérer, choses qui étaient, au contraire, interdites à certaines dates, par exemple aux anniversaires d'événements malheureux ou aux fêtes des divinités; on appelait ces jours-là *néfastes*, mot qui s'est conservé dans notre langue et a pris peu à peu le sens de *malheureux.* Cette distinction, établie sans doute afin d'apporter quelque régularité dans l'expédition des affaires, dut être sanctionnée par la religion; car, avant l'invention de l'écriture, on n'avait d'autre moyen de faire respecter les lois que de les rattacher à des idées superstitieuses, beaucoup plus accessibles aux masses que celles de la morale sociale. Mais plus tard, comme cela arrive toujours, les hautes classes employèrent la religion à leur profit, pour maintenir le peuple dans une sujétion plus grande. Les prêtres, qui étaient tous choisis parmi les patriciens, avaient seuls le secret des affaires religieuses et du droit civil. Chaque mois, aux calendes, on réunissait le peuple pour lui indiquer les jours *fastes* et ceux qui ne l'étaient pas. Pendant longtemps, la confection du calendrier et, par conséquent, la haute main dans les affaires judiciaires resta ainsi aux mains de l'aristocratie, qui pouvait seule savoir à l'avance à quelle date les causes importantes seraient plaidées, et même, à l'occasion, inventer une raison nouvelle pour faire renvoyer les comices. Vers le milieu du Ve siècle de Rome, le scribe En. Flavius publia une liste complète des jours *fastes* et des jours néfastes pour toute l'année. Il gagna ainsi la faveur du peuple, et, dès lors, on rédigea chaque année une liste semblable, à laquelle on donna le nom de *Fastes*, véritable calendrier, dans lequel étaient inscrits, mois par mois, tous les jours de l'année, les *calendes*, les *ides* et les *nones*, les jours *fastes* et néfastes, ceux des comices, les fêtes (*dies festi* ou *féries*) et les jeux publics (V. CALENDRIER). Les principaux monuments de ce genre sont : *Calendarium Maffeanum* ou *Fasti Maffeorum*, trouvés à Rome en 1547. Il est complet pour toute l'année, mais ce n'est qu'un abrégé; tous les détails ne s'y trouvent pas; on le fait remonter à l'époque d'Auguste. *Fasti Prænestini* ou *Calendarium Prænestinum.* On n'en a que des fragments, comprenant les mois de